

Municipalité de Rémigny

PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ DE RÉMIGNY 11-01-2021

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Municipalité de Rémigny, tenue au bureau municipal, situé au 785, rue Principale à Rémigny **LE LUNDI 11 JANVIER DEUX MILLE VINGT-ET-UN (2021)** à dix-neuf heures à cette session sont présents :

SONT PRÉSENTS:

Madame Carole Coderre
Madame Cathy Bruneau
Madame Sylvie Dulong
Madame Jacqueline Goulet
Madame Carole Laforge (en vidéoconférence)

EST ABSENT:

Monsieur Simon Daoust

Tous conseillers, conseillères formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Isabelle Coderre.

Assiste également à la séance, Madame Lorraine McLean, directrice générale et secrétaire-trésorière.

08-01-2021

Séance du conseil à huis clos

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents.

Les membres du Conseil ont pris la décision d'y être présents tout en respectant les recommandations de distanciation sociale et les mesures sanitaires recommandées.

Les séances du conseil en huis clos :

Avec le nouvel arrêté ministériel 2020-09 du 26 avril 2020, le sens du terme « huis clos » est important. En fait, il n'est plus possible de siéger à « huis clos » dans le sens en « secret », mais il est toujours possible de siéger à « huis clos » dans le sens « sans public », avec la condition d'enregistrer la séance (vidéo ou audio) ou encore de déposer un compte-rendu des délibérations.

La majorité des élus refusent l'enregistrement de la séance à huis clos. La directrice générale inscrit leurs refus au procès-verbal. Mme Isabelle Coderre, Mme Sylvie Dulong, Mme Carole Coderre, Mme Cathy Bruneau, Mme Jacqueline Goulet, Monsieur Simon Daoust.

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Dulong

Appuyé par le conseiller Madame Cathy Bruneau

Et résolu unanimement par les membres présents d'accepter la modification apportée au calendrier pour les séances ordinaires de l'année 2021.

Les membres du conseil municipal de Rémigny siègent en présentiel, en tout respect des mesures sanitaires et de distanciation physique, à sa séance ordinaire du 11 janvier 2021.

09-01-2021

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Cathy Bruneau

Appuyé par Madame Sylvie Dulong

Et résolu unanimement par les conseillers présents.

- Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.
- Que l'article Varia soit ouvert jusqu'à la fin de la séance.

10-01-2021

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020

Le procès-verbal cité ci-haut a été remis et/ou transmis électroniquement à tous les membres du conseil.

Il est proposé par Madame Sylvie Dulong

Appuyé par Madame Carole Coderre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

11-01-2021

Adoption des comptes du mois de décembre

Il est proposé par Madame Cathy Bruneau

Appuyé par Madame Carole Coderre

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'approuver les déboursés du mois de décembre au montant de trente-deux mille deux cent quatre-vingt-seize dollars et trente et un cents (32 296.31 \$) tels que présentés;

D'approuver les déboursés payés à l'avance par chèque au montant de quatorze mille sept cent quarante-neuf dollars et vingt-deux cents (14 749.22 \$) à Camionnage en Vrac pour le premier versement du contrat de déneigement;

D'approuver les déboursés payés à l'avance par virement bancaire au montant de mille huit cent vingt-trois dollars et soixante-seize cents (1 823.73 \$) tels que présentés (Visa et marge de crédit);

D'approuver les déboursés payés par prélèvement automatique au montant de deux mille cinq cent trente-cinq (2 535.55 \$) tels que présentés (Hydro, Télébec);

D'approuver la liste des salaires payés totalisant un montant de treize mille cinquante-neuf dollars et quatre-vingt-quinze cents (13 059.95 \$), incluant le salaire des quatre dernières périodes de paie, payé par dépôt direct, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2020;

D'approuver le versement des déductions à la source pour le mois de décembre 2020 totalisant un montant de quatre mille six cent

trente-neuf dollars et quarante-trois cents (4639.43 \$) soit 1241.47 \$ au fédéral et 3397.66 \$ au provincial.

Correspondance

Ville de Belleterre :

La municipalité a reçu une copie de leur calendrier 2021

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous avons reçu un accusé réception pour la cotisation 2021.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

La municipalité a reçu un avis public de leur part, invitant la population à s'exprimer sur les coupes de bois et autres travaux inscrits dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) couvrant une partie du territoire du Témiscamingue.

COMBEQ – Adhésion

L'adhésion est refusée par les conseillers présents.

12-01-2021

Règlement #31-95 – Révision des tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et des certificats

RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET LES CERTIFICATS 18

CHAPITRE 9 LE TARIF D'HONORAIRES POUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET DES CERTIFICATS

9.1 LE PAIEMENT

Toute personne demandant l'émission d'un permis ou d'un certificat doit payer l'honoraire applicable au moment de l'émission du permis ou du certificat. Le paiement des honoraires doit se faire soit en argent comptant, soit par chèque certifié ou mandat-poste payable à l'ordre de la municipalité.

9.2 LE PERMIS DE LOTISSEMENT

- 1) Opération cadastrale n'ayant pas pour effet de créer de nouveaux lots à bâtir :

Opération cadastrale visée à l'article 5.6
du règlement de lotissement : 15,00 \$ par lot

Annulation, correction ou remplacement de
numéros de lots et autres : 15,00 \$ par lot

- 2) Opération cadastrale ayant pour effet de créer de nouveaux lots à bâtir :

Honoraires de base : 15,00 \$ par lot

9.3 LE PERMIS DE CONSTRUCTION

- 1) Nouvelles constructions résidentielles
(permanentes et saisonnières) :

Pour le premier logement : 15,00 \$

Pour chaque logement additionnel : 15,00 \$

- 2) Transformation en logement, agrandissement, modification d'un logement existant :

Pour chaque logement :	15,00 \$
3) Bâtiment commercial, industriel, institutionnel, agricole :	
Construction ou transformation :	1,00 \$
par 1 000,00 \$ de travaux	Minimum 15,00 \$
4) Bâtiment accessoire :	15,00 \$
5) Puits :	15,00 \$
6) Fosses septiques et installation sanitaire :	20,00 \$
7) Renouvellement de permis (les travaux devront être complétés à 50 %) :	15,00 \$
8) Autres : Dérogation mineure	15,00 \$

9.4 LE CERTIFICAT D'AUTORISATION

1) Réparation, démolition, déplacement :	
Bâtiment résidentiel, agricole ou accessoire :	10,00 \$
Bâtiment commercial, industriel ou institutionnel :	10,00 \$
2) Affichage, enseigne :	10,00 \$
3) Changement d'usage :	10,00 \$
4) Excavation du sol et travaux de remblai et déblai :	10,00 \$
5) Abattage et plantation d'arbres :	10,00 \$

9.4 LE CERTIFICAT D'OCCUPATION

1) Certificat d'occupation :	10,00 \$
------------------------------	----------

Le projet de règlement prévoit également :
Que le règlement aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, durant les heures régulières qui sont de 8h30 à 16h30, du lundi au jeudi.

Proposé par Madame Sylvie Dulong

Appuyé par Madame Carole Laforge

Et accepté à l'unanimité par les conseillers présents

13-01-2021

Nomination du maire suppléant pour l'année 2021

Il est proposé par Madame Carole Coderre

Appuyé par Madame Cathy Bruneau

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer Madame Sylvie Dulong comme mairesse-suppléante pour l'année 2021, et ce, jusqu'aux élections municipales au mois de novembre 2021.

14-01-2021

Achat d'un ordinateur (serveur) pour la directrice générale

Il est proposé par Madame Carole Laforge

Appuyé par Madame Jacqueline Goulet

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE faire l'achat du serveur pour la directrice générale au coût de 1 360.75 \$ et de payer les frais d'installation et de configuration au taux horaire de 85.00 \$ de l'heure pour 2.5 à 3.5 heures.

15-01-2021

Service Canada – Emploi d'été pour étudiant

Il est proposé par Madame Carole Coderre

Appuyé par Madame Sylvie Dulong

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire la demande auprès de Service Canada afin d'obtenir (2) emplois d'été pour étudiant soit un au niveau touristique et l'autre comme journalier.

DE nommer Madame Lorraine McLean comme signataire de tous les documents relatifs à la demande et au suivi.

16-01-2021

Fermeture des points de service au Témiscamingue, secteur Nord

Madame Isabelle Coderre a eu une rencontre avec Madame Caroline Roy concernant la fermeture des points de service au Témiscamingue. La date butoir pour prendre sa décision finale est le 12 mars prochain.

Madame Coderre a également eu une rencontre avec la députée, Madame Émilise Lessard-Therrien, concernant le même dossier. Cette dernière en a profité pour parler au maire d'un petit village de 2500 habitants qui avaient vécu la même situation que celle que nous vivons présentement. Ils ont persévéré et ont fini par obtenir 2 jours par semaine.

Il est proposé par Madame Sylvie Dulong

Appuyé par Madame Cathy Bruneau

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE prendre la lettre produite par Monsieur Binette et de l'adapter au secteur nord en demandant la possibilité d'obtenir les services de 1 à 2 jours par semaine pour la prise de sang et le suivi des patients.

Rapport de la mairesse

17-01-2021

Fermetures en période de confinement

Suite aux recommandations de Monsieur Legault en ce qui concerne le confinement relatif à la pandémie,

Il est proposé par Madame Carole Laforge

Appuyé par Madame Sylvie Dulong

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE fermer la bibliothèque pour la durée de la période de confinement et de fermer le centre récréatif pour la saison hivernale. Lorraine s'occupera de fabriquer des affiches à cet effet.

Dossier acquisition de l'église

Une rencontre est nécessaire et est à prévoir prochainement entre le conseil de la Fabrique et le conseil municipal ainsi que Monsieur le curé afin que tous soient sur la même longueur d'onde pour être en mesure de prendre une décision éclairée. Le conseil municipal demande à Lorraine d'envoyer un petit courriel à Madame Émilienne Laforge pour l'aviser.

Dossier maison des aînés

Une rencontre sera planifiée après le 8 février 2021.

Dossier abattoir à Rémigny

Les ingénieurs engagés par l'entreprise se questionnent sur la possibilité que le terrain soit contaminé. Le conseil échange sur le sujet et il est assez évident que ce terrain n'est pas contaminé, car il n'y a jamais rien à cet endroit. Nous attendons la suite des propriétaires.

Dossier biomasse

Le tout est en attente d'une rencontre avec Monsieur Alain Filteau.

Dossier marina

Le tirage prévu n'aura pas lieu, car la RACJ a refusé la demande de permis.

Madame Denise Plourde a remis un état des revenus et dépenses à jour pour le dossier marina.

Stationnement pour les motoneigistes

Les travaux pour le stationnement pour les motoneigistes n'ont pas été faits tel que prévu. Il faudra vérifier la raison auprès de Claude et d'Alain.

Barbe-Broue – caisse de bière pour la municipalité

Lorraine demandera à notre inspecteur municipal d'aller chercher la caisse de bière prévue pour la municipalité de Rémigny. Le tout afin de pouvoir avoir une bière à l'effigie de Rémigny.

18-01-2021

MRC de Témiscamingue – Contribution pour le Transport Adapté

Il est proposé par Madame Carole Laforge

Appuyé par Madame Cathy Bruneau

Et résolu à l'unanimité par les conseillers présents

QUE la municipalité de Rémigny autorise, à même le Fonds d'administration générale, le versement d'une subvention à la Corporation du transport adapté du Témiscamingue au montant de 1 515 \$ pour la période d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le conseil accepte de verser sa quote-part à la municipalité mandataire (MRCT) au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte les prévisions budgétaires de la CTAT, et qu'il subventionne le service.

19-01-2021

Site web de la municipalité de Rémigny

Il est proposé par Madame Sylvie Dulong

Appuyé par Madame Cathy Bruneau

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'accepter l'offre de service de création d'un nouveau site web pour la municipalité de Rémigny faite par Interweb Solutions Internet au montant de 2 306.11 \$ plus un montant 68.99 \$ / année pour l'abonnement annuel.

20-01-2021

MRC de Témiscamingue – Contribution pour Le Rift pour l'année 2021.

Il est proposé par Madame Sylvie Dulong

Appuyé par Madame Jacqueline Goulet

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil de la municipalité de Rémigny accepte de contribuer financièrement au Rift pour un montant de 200 \$ pour l'année 2021.

21-01-2021

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Carole Laforge que l'assemblée soit levée. Il est 21h20.

Mairesse

Directrice générale
secrétaire-trésorière

Je, Isabelle Coderre, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
